



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# INTERESSEMENT & PARTICIPATION

## Montants 2013

[France Telecom - Orange]

**L'Intéressement et la Participation sont 2 dispositifs dont bénéficient les salariés, mais qui sont calculés de façon différente. Les accords respectifs signés par la CFDT encadrent ces dispositifs de rétribution.**

### L'intéressement au rendez-vous en 2013 !

L'intéressement s'appuie sur des objectifs « internes » négociés avec les Organisations Syndicales. La négociation annuelle sur les critères d'intéressement (notamment sur les objectifs de qualité de service), dans l'accord signé par la CFDT, permet d'augmenter le montant individuel de l'intéressement pour chaque salarié depuis plusieurs années, et plus particulièrement en évolution de 250 euros en moyenne par rapport à 2012.



### Baisse prévue du montant de la Participation en 2013.

L'accord sur la Participation est différent et encadre des résultats basés sur le résultat opérationnel de l'entreprise (donc du Chiffre d'Affaire en recul d'un Md d'euros). Or ce dernier est en baisse depuis l'arrivée du 4<sup>e</sup> opérateur Free, mais aussi suite à l'impact des effets réglementaires (baisse des tarifs de l'interconnexion, roaming, taxes, ...).

La CFDT a pris en compte l'engagement de l'entreprise à une renégociation de l'accord (voir notre tract de janvier 2013), et pour le cas « spécifique » de cette mauvaise année 2013, et dans l'attente du résultat de cette renégociation (pour revoir les critères entrant dans le calcul), la CFDT a demandé une prime compensatrice exceptionnelle, égale pour toutes et tous, afin d'amortir le choc de cette nouvelle année de baisse (courrier en ligne sur notre site Intranet). France Telecom y répond positivement sur le principe.

La signature de notre récente pétition par plus de 8 000 salariés soutiendra notre revendication sur la négociation du montant de cette compensation exceptionnelle !

### Les résultats chiffrés Participation + Intéressement :

Rémunération annuelle	Intéressement	Participation	Montant total versé en 2013 / 2012
20 000 €	1 600 €	750 €	2 350€ (11,8%) / 2 500€
30 000 €	1 850 €	1 000 €	2 850€ (9,5%) / 3 090€
40 000 €	2 100 €	1 250 €	3 350€ (8,4%) / 3 680€
50 000 €	2 350 €	1 550 €	3 900€ (7,8%) / 4 270€
60 000 €	2 600 €	1 800 €	4 400€ (7,4%) / 4 860€

Mars 2013

Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité France Télécom

Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur [Intr@noo](mailto:Intr@noo) / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

[http://twitter.com/CFDT\\_FTOrange](http://twitter.com/CFDT_FTOrange)

